



Communiqué du conseil de la Fédération protestante de France

Le protestantisme français alerte sur la question de l'immigration

Exerçant son rôle de vigie souligné par le Président de la République, le protestantisme français alerte.

A la veille d'un débat sur l'immigration à l'assemblée nationale le 7 octobre et au Sénat le 9 octobre, le conseil de la Fédération protestante de France (FPF) souhaite alerter les parlementaires sur les conséquences délétères de l'instrumentalisation à des fins électoralistes des questions liées à l'immigration, tant sur le sort des personnes étrangères que sur la cohésion de notre société menacée par des discours incitant à la peur, à la méfiance et à la haine de l'autre.

Le Conseil de la FPF s'inquiète des informations qui circulent déjà, laissant craindre la poursuite d'une dégradation des conditions d'accueil et de protection des personnes exilées et d'une précarisation générale de la situation des personnes étrangères.

En effet, les propositions mises en débat à ce stade, s'orientent vers des mesures régressives, réduisant de fait, de plus en plus et de façon sournoise, l'accès aux droits fondamentaux pour les plus vulnérables (par exemple, le droit pour toute personne de vivre en famille, la protection des mineurs, l'accès à une protection de santé pour les plus pauvres (AME)...). Or l'urgence est de mettre fin aux situations indignes subies par un nombre croissant d'hommes, de femmes et d'enfants contraints de survivre dans la rue en raison de l'insuffisance des hébergements et des règlements qui les forcent à l'errance.

Le Conseil de la FPF s'alarme aussi d'une résurgence inquiétante des discours de haine banalisés par les médias, qui désignent l'étranger comme bouc émissaire du malaise social et s'attaquent au socle des principes qui fondent notre République et garantissent la cohésion nationale.

Si la France prétend vouloir impulser au niveau de l'Europe une politique d'asile et d'immigration digne des valeurs humanistes inscrites dans la convention européenne des droits de l'Homme ; le Conseil de la FPF attend qu'elle mette en accord ses actes avec ses discours. A commencer par ouvrir ses ports aux naufragés, accueillir en urgence les personnes menacées de mort, et mener une politique migratoire à la mesure des défis humains de notre temps.

Fidèle à ses convictions, la FPF poursuit inlassablement la défense intransigeante de la dignité de chacun. Elle condamne tout ce qui humilie l'humanité de chaque personne d'où qu'elle vienne et quel que soit son statut administratif, dans l'exigence du respect des droits humains fondamentaux.

Paris, le 5 octobre 2019